



Contrat d'inscription 2022 -2023 Centre Équestre de Laval

RENSEIGNEMENT CAVALIER

Nom : Prénom : Date naissance :
N° licence si déjà licencié : Nombre d'année de pratique :

RENSEIGNEMENT PARENTS

Nom et Prénom du responsable légal :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Téléphone : Portable Père : Portable Mère :
E-mail :
Personne à prévenir en priorité : Père Mère Autre

LICENCE 2022/2023

Licence (-18 ans) : 26 €

Licence (+18 ans) : 37 €

ADHÉSION 2022/2023

Adhésion (-18 ans) : 70 €

Adhésion (+ 18 ans) : 97 €

Dans une même famille, l'adhésion est minorée de 10 % pour la 2ème et gratuite pour la 3ème. (S'applique sur la plus faible)

FORMULE FORFAIT / FORMULE CARTE

FORFAIT 2022/2023	Forfait Annuel 1h / semaine	Forfait annuel 2h / semaine
Enfants (- de 15 ans)	453 €	786 €
Juniors (+ de 15 ans et – 18 ans)	483 €	885 €
Adultes (+ de 18 ans)	552 €	999 €

CARTES 2022/2023	Poney d'argent 10 séances ½ heure (de 3 à 5 ans)	Enfants 10 heures (- de 15 ans)	Juniors 10 heures (+ de 15 ans et – 18 ans)	Adultes 10 heures (+ de 18 ans)	COSEM 10 heures
4 mois de validité à la date d'achat	110 €	153 €	173 €	188 €	155 €

CHOIX DE LA SÉANCE	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Choix 1					
Choix 2					

Total des prestations

Forfait	Carte 10 séances	Adhésion	Licence	Total à régler

Paiement comptant pour les formules cartes ou pour les formules forfaits

- Chèque bancaire n° encaissé le Montant€
 Espèces Autres
 Chèques vacances

Paiement en 3 fois par chèque uniquement pour les formules forfaits

(Daté à la date de l'encaissement et préciser le nom du cavalier au dos)

- Chèque bancaire n° encaissé le 02/09/2022 – Montant€
- Chèque bancaire n° encaissé le 02/12/2022 – Montant€
- Chèque bancaire n° encaissé le 17/03/2023 – Montant€

*Je soussigné(e) Mme / Mr cavalier ou responsable de l'enfant,
confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessous et m'engage à m'y conformer.*

*Fait à le
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »*

Les conditions générales de vente

1- Inscription 2022 / 2023

Les forfaits annuels et les cartes de 10 séances sont valables uniquement pour la saison 2022/2023 du 05/09/2022

au 01/07/2021 en dehors des vacances scolaires et la semaine du 15 au 21 mai 2023.

Les cours sont assurés tous les jours fériés (sauf 1^{er} mai), ainsi que le premier samedi des vacances scolaires.

Le centre équestre se réserve le droit de modifier le planning en fonction du nombre d'inscrits sur les cours ou en cas de situation particulière.

Toutes les formules sont nominatives et non revendables.

Le cavalier a sa place réservée sur le cours validé lors de l'inscription. En cas d'impossibilité, il s'engage à prévenir le centre équestre 24 heures à l'avance, sinon son heure sera débité.

2- Le forfait annuel

Le forfait annuel 1h / semaine comprend 33 séances.

Le forfait annuel 2h /semaine comprend 66 séances.

Il est possible de rattraper les séances manquées avant la fin de l'année en cours, sous réserve des places disponibles, et en accord avec le moniteur, notifié par oral ou mail au secrétariat.

Le montant total (forfait, adhésion et licence) est dû à l'inscription.

Des facilités de paiement peuvent être accordées avec un paiement en 3 fois par chèque établis à la signature du contrat et encaissés aux dates suivantes : 02/09/2022 - 09/12/2022 - 17/03/2023

3- La carte 10 séances

La carte de 10 séances a une limite de validité de 4 mois à partir de la date d'achat. Cette carte permet donc une souplesse d'organisation mais à une durée limitée. Veuillez à rester assidu dans votre activité et pensez à renouveler assez tôt vos cartes.

Le montant total (carte, adhésion et licence) est dû à l'inscription.

4-Remboursement

En cas de désistement dans l'année, de maladie ou d'accident extérieur, aucun remboursement ou dédommagement ne sera accordé.

En cas d'arrêt suite à un accident (chute) sur le Centre équestre, un avoir sera fait au prorata des séances manquantes et sur présentation d'un certificat médical rendant impossible la pratique de l'équitation.

En cas d'événements indépendants de notre volonté, rendant impossible l'accueil du public dans l'enceinte du centre équestre (crise sanitaire ...) et pour les personnes inscrites sur les forfaits, les séances annulées ne seront ni rattrapées, ni remboursées.

5-Assurances

Le Centre équestre souscrit une assurance « Responsabilité civile » auprès du cabinet EQUIGENERALI, assureur de la fédération Française d'Equitation.

Les garanties et les conditions générales attachées à la licence FFE sont affichées à l'accueil ou consultables sur le site www.ffe.com. Le cavalier ou son représentant s'engage à les consulter et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires.

6- Protection des données personnelles

Lors de l'inscription, le Centre équestre recueille les données nécessaires à l'inscription administratives. Ces données sont regroupées dans un fichier informatique protégé. Seules les personnes habilitées peuvent y accéder.

7- Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs peuvent faire l'objet de prises de vue lors des activités proposés par le Centre équestre. Toute personne s'opposant à l'utilisation de son image doit en informer le centre

8- Règlement intérieur (à consulter sur notre site internet)

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du Centre équestre de Laval.